

Eric David (1943-2023)

Pourquoi ai-je aimé Éric David... et l'aimerai pour toujours ?

*Notes pour un hommage prononcé par Daniel Turp lors de la cérémonie d'hommage
à la Ferme Holleken le mercredi 6 septembre 2023*

DANIEL TURP

*Professeur émérite à l'Université de Montréal
Président du Conseil d'administration de la Société québécoise de droit international
Membre du conseil d'orientation du réseau francophone de droit international
Co-fondateur avec Éric David du Concours de procès-simulé en droit international Charles-Rousseau*



Dans un article publié en janvier 2022 dans un numéro hors-série de la *Revue québécoise de droit international* prenant la forme d'un *Amicorum discipulorumque liber* en l'honneur de votre humble serviteur, Éric David, mon grand ami, qui me faisait l'honneur de contribuer à ces Mélanges, avait choisi de réfléchir sur les deux passions que nous partageons le droit international des droits de la personne et la musique. Faisant preuve d'une grande érudition, il formulait par son titre la question suivante :

« [Pourquoi aime-t-on une musique ?](#) ». Et il y répondait par une démonstration fondée sur la mélodie et le rythme.

En ce jour de ses funérailles et m'inspirant de sa formule, je me permets de l'imiter et de poser une question : « Pourquoi ai-je aimé Éric David et l'aimerai toujours ? ». En pour moi la réponse est simple. Je l'ai aimé pour sa douce folie, pour sa rigueur intellectuelle et sa personnalité bienveillante.

Sa douce folie

En marge d'une conférence de la Société belge de droit international en 1984 et sur les instructions du regretté Jean Salmon, j'approchais un collègue de l'Université libre de Bruxelles qui caressait comme moi le projet de créer un concours de procès-simulé en droit international. Devant son vélo, à quatre pattes, comme on dirait chez nous au Québec, j'entamai une conversation très sérieuse à ce sujet avec un dénommé Éric David, ayant les mains dans le cambouis et remettant sa chaîne de vélo en place. C'est dans ce moment d'égarément que nous nous sommes immédiatement liés d'amitié et avons nourri une amitié durable, à laquelle le décès d'Éric le 31 août met une fin trop brutale. Cette douce folie s'est traduite par d'autres gestes mémorables, telle cette baignade à poil à Scheveningen sous le regard lointain- mais tout de même - médusé des participants et participantes du Concours Rousseau qui nous permettrait de voir ces microalgues fluorescentes qui émettaient une lumière bleue lorsqu'elles étaient dérangées par des nageurs... comme nous. La même douce folie était au rendez-vous lors de descentes, était-ce en piste ou hors-piste ?, dans les Alpes suisses à Verbier où nous avons réuni nos familles, un séjour durant lequel nous avons, Bartha, Marie-Jeanne, Nicolas, Catherine, Quentin et Charlotte, Éric et moi, partagé de si beaux moments ensemble. Et je ne souviens aussi de la célébration à Montréal de mon anniversaire de naissance, le 40^e je crois, où j'avais rassemblé des proches qui avaient pu apprécier le talent – et la folie douce - du danseur à claquettes Éric David.

Sa rigueur intellectuelle

Mais lorsqu'il s'agissait des choses de l'esprit, la douce folie céda sa place à la rigueur intellectuelle. Le professeur Éric David, l'enseignant et le chercheur, aura été, ce que toute doyenne et même toute rectrice, n'est-ce pas Annemie ?, recherche chez un membre de son corps professoral. Comme enseignant, il a toujours manifesté une réelle volonté de transmettre le savoir, de partager sa passion pour le droit, mais inculquer le sens de la rigueur. Ses dons de pédagogue ont pu être appréciés et salués par de multiples générations d'élèves. Comme chercheur, il a considérablement enrichi, par ses 34 ouvrages et plus de 300 articles, la doctrine. Il serait fier d'entendre aujourd'hui que je le considère, et ne suis pas le seul, comme l'un des publicistes les plus qualifiés des différences nations au sens de l'article 38 1 d) du *Statut d'une Cour internationale de Justice*, de cette juridiction devant laquelle il a plaidé pour des États qui ont reconnu son indéniable compétence. Dans l'[*Avis sur la légalité internationale du transfert d'armes à l'Arabie saoudite, aux Émirats arabes unies et des membres de la coalition militairement impliqués au Yémen*](#) ainsi que le témoignage d'expert qu'il a présenté à ma demande dans un recours visant à annuler la vente de véhicules blindés par la Canada à l'Arabie saoudite, ayant d'ailleurs suscité l'intérêt de la [RTBF](#), sans oublier le débat sur le droit à l'autodétermination de la Catalogne sur la même chaîne, j'ai été témoin de sa rigueur, mais aussi de cette détermination à servir la justice par le droit. Mais son plus grand legs aura été selon moi cette incroyable relève qu'il a formée, ces héritiers intellectuels et héritières intellectuelles, épris et éprises de la même rigueur, que sont Pierre Klein, Olivier Corten, François Dubuisson, Anne Lagerwall, Vaïos Koutroulis et tant d'autres, j'en suis sûr.

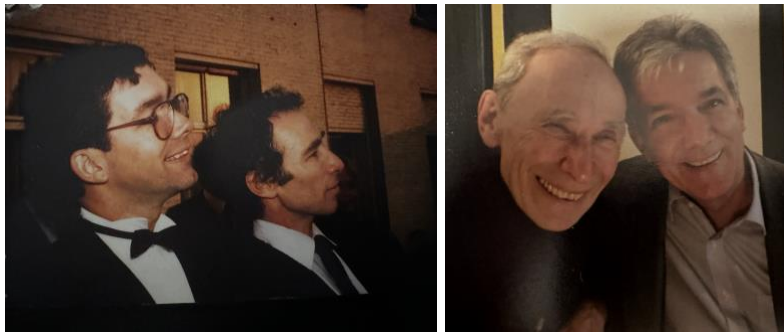
Sa personnalité bienveillante

Éric David aura eu à mon égard que de la bienveillance, ce qui aura le cas de tant d'autres personnes qu'il a côtoyées durant sa vie trop courte. Il s'est toujours montré gentil et attentionné avec moi, m'offrant l'hospitalité à chacune de mes visites, en Belgique, dans la belle maison de la rue Veydt d'abord, ou dans les dernières années à Uccles, avec Claude. Je n'oublierai jamais ce dîner où Éric avait dit vouloir regrouper ses meilleurs amis, Pierre, Jojo, et moi et nous avions, dans des échanges où il était question de littérature, de poésie, de musique, de droit et politique, rappelé l'importance de toujours croire à l'idée de changer le monde. Et lors de notre dernière rencontre, le 23 juin dernier, dans un joli restaurant du quartier Saint-Boniface de Bruxelles, nous avons autour d'un beau repas parlé de bienveillance, de l'importance de l'amitié et en particulier de notre amitié de la place que celle-ci avait occupé dans nos vies respectives. Et nous avons commencé à élaborer des plans pour la prochaine édition du Concours, dont l'ULB sera l'hôte en 2024, qui rendraient hommage aux grands bâtisseurs et bâtisseuses du droit international qu'ont été Charles Rousseau, Henri Rolin, Jacques-Yvan Morin et Katia Boustany en les faisant revivre par des hologrammes ou les faisant apparaître par un magicien, mais aussi aux jeunes internationalistes qui ont pris notre relève pour faire du [Concours Rousseau](#) un événement qui a acquis un grand retentissement eu égard au niveau élevé des exigences scientifiques.

La vie m'a donné le privilège de faire la rencontre d'Éric David. Son legs intellectuel et scientifique est immense. Convaincu que mes vues sont partagées par les personnes qui l'ont, comme moi, connu et accompagné sa vie durant, je rends ici à nouveau hommage ici, à un homme dont la douce folie, la rigueur intellectuelle et la personnalité bienveillante m'ont marqué et transformé.

À ses proches et ses collègues, je transmets au nom de la communauté des internationalistes du Québec que je représente ici, en qualité de président du Conseil d'administration de la Société québécoise de droit international, mes plus sincères condoléances.

Je crains de me sentir bien seul, sans Éric, lors de la prochaine édition du Concours de procès-simulé en droit international Charles-Rousseau. Mais, je sais que je pourrai compter sur ses collègues et la grande famille du Concours Rousseau pour honorer à cette occasion sa mémoire, pour rendre collectivement hommage à celui qui concluait un texte où il se demandait pourquoi on aime une musique en affirmant, et je le cite : « Alors, si telle est la force du conditionnement, puisqu'il existe une étrange correspondance entre faire le mal et apprendre à aimer les œuvres de l'esprit, le conditionnement doit plus que jamais être mis au service de la force du bien comme le disait Pascal à propos de la force et de la justice. C'est un discours que les penseurs tiennent sans doute depuis la nuit des temps ». C'est le discours qu'aura aussi tenu Éric David. Repose en paix, Éric, mon ami, mon grand ami, que j'ai aimé et que j'aimerai pour toujours.



Éric David et Daniel Turp 1986 et 2023